

FR // VENTILATEUR DE SALLE DE BAIN

Notice de montage du ventilateur

série AIR et BIS

Ventilateurs de salle de bain pour l'extraction d'air propre dans les installations de ventilation générale. Versions Ø100 mm et Ø150 mm, disponibles avec capteur d'humidité, détecteur de mouvement ou minuterie.

Ø100 / Ø150 mm

105 / 255 m³/h

12 / 21 W

34 / 35 dB



CHER CLIENT MERCI POUR VOTRE ACHAT

Scannez le code QR pour accéder aux vidéos et à la documentation complète du produit sur www.ergowave.eu

Attention : Lisez la notice avant de commencer l'installation !

Comfort. Efficiency. Innovation

RoHS



UK
CA



INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU MONTAGE

La présente notice contient des informations essentielles concernant le montage, la mise en service et l'entretien de l'appareil. Ces informations ne dispensent pas l'utilisateur de l'obligation de respecter les règles générales de sécurité ainsi que la réglementation relative à l'exploitation des appareils. La copie, la diffusion et la transmission de la notice à des tiers ne sont autorisées qu'avec l'appareil. Le fabricant décline toute responsabilité quant à l'exhaustivité et à l'exactitude de la présente documentation.

L'appareil a été fabriqué conformément aux normes techniques en vigueur ; il subsiste néanmoins un risque de blessures corporelles ou de dommages matériels. Recommandations :

- Avant le montage et l'utilisation de l'appareil, lisez attentivement et intégralement la présente notice.
- La notice doit être conservée dans un endroit facilement accessible à tous les utilisateurs.
- En cas de cession de l'appareil à des tiers, joignez toujours la notice originale.

MONTAGE

Avant le montage :

- Il a été vérifié qu'aucun corps étranger ne se trouve à l'intérieur du conduit.
- Un emplacement de montage garantissant sécurité et stabilité a été choisi.

Montage du ventilateur :

- L'appareil a été monté sur une surface plane et stable.
- La possibilité de démonter facilement le ventilateur a été assurée.
- Dans la salle de bain : monté à une hauteur $\geq 2,1$ m du sol ou un autre emplacement sûr a été choisi.
- Le ventilateur a été protégé de l'action des températures élevées.
- L'installation des conduits de ventilation a été réalisée de manière que les condensats ne s'écoulent pas dans l'appareil.
- Le ventilateur n'a pas été monté dans un local équipé de foyers à combustible solide ou liquide ni d'appareils à gaz.
- Le ventilateur n'a pas été raccordé à des conduits de cheminée ni de fumées.
- Seuls des matériaux et accessoires de montage homologués ont été utilisés.
- Aucun marquage d'information n'a été retiré ni modifié sur l'appareil.

Raccordements électriques – liste de contrôle

- Les raccordements ont été réalisés conformément au schéma électrique joint.
- La conformité de la tension et de la fréquence d'alimentation avec la plaque signalétique de l'appareil a été vérifiée.
- Un interrupteur général avec une distance de contacts d'au moins 3 mm, coupant tous les pôles, a été installé.
- L'interrupteur général a été placé dans un endroit facilement accessible.
- Le type de conducteurs, leur section et leur mode de pose ont été déterminés par un électricien habilité.

Mise en service – liste de contrôle

- Il a été vérifié que l'appareil est monté et raccordé conformément à la notice.
- Toutes les protections mécaniques et électriques ont été contrôlées (carters, couvercles, mise à la terre, installations de sécurité).
- Lors de la première mise en service, l'absence des éléments suivants a été vérifiée :
 - vibrations excessives,
 - bruits anormaux,
 - autres anomalies durant le fonctionnement de l'appareil.

Le raccordement et l'exploitation de l'appareil ne peuvent être effectués que par des personnes possédant les qualifications et habilitations appropriées, conformément aux règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Il convient de respecter impérativement :

- les prescriptions contenues dans la présente documentation,
- les normes et règlements techniques en vigueur,
- les conditions techniques relatives à l'installation des appareils électriques et de ventilation,
- les dispositions du droit national et les réglementations locales.

! CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Le montage, le raccordement et l'exploitation corrects de l'appareil relèvent de la responsabilité des concepteurs, des installateurs et du personnel technique exploitant le bâtiment.

Avant la mise en service :

- L'appareil doit être contrôlé pour détecter d'éventuels dommages visibles, fissures ou pièces manquantes.
- L'exploitation d'un appareil incomplet, endommagé ou modifié est interdite.

Pendant l'utilisation :

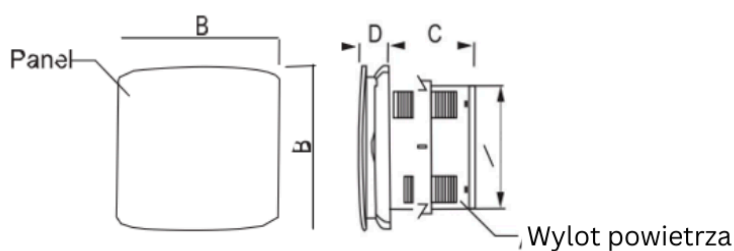
- Il est interdit de dépasser les paramètres de fonctionnement définis dans la documentation.
- Avant d'entreprendre tout travail de maintenance, il convient de couper l'alimentation de tous les pôles et de protéger l'installation contre toute remise sous tension non autorisée.
- Il convient d'assurer une protection conforme à la réglementation électrique, y compris la protection contre :
 - le contact direct,
 - l'aspiration de corps étrangers à l'intérieur de l'appareil,
 - le non-respect des distances de sécurité requises.
- Il est interdit de désactiver ou de contourner les installations et éléments de protection ainsi que d'intervenir sur leur bon fonctionnement.
- L'appareil ne peut pas être utilisé par des personnes sans qualification ni expérience, sauf si elles sont placées sous la surveillance d'une personne responsable de la sécurité.
- Les enfants doivent être tenus à distance de sécurité de l'appareil et ne peuvent pas y avoir accès.

Destination

Les ventilateurs de salle de bain des séries AIR et BISI sont destinés à l'extraction d'air propre dans les installations de ventilation générale des bâtiments :

- résidentiels,
- de bureaux,
- d'utilité publique,
- commerciaux et de services,
- scolaires et éducatifs.

1 Dimensions du produit



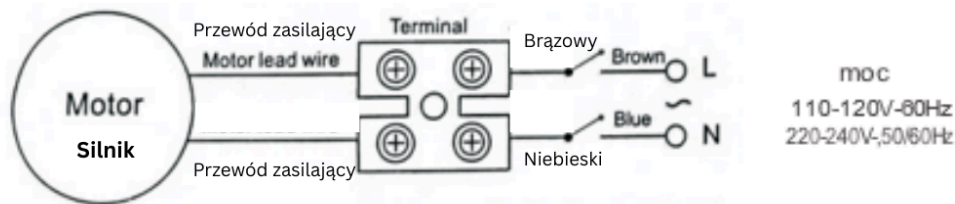
Model	A	B	C	D
100 mm (4")	100 mm	150 mm	90 mm	35 mm
150 mm (6")	150 mm	193 mm	100 mm	35 mm

2 Paramètres techniques

Attention : Les paramètres ci-dessous sont donnés uniquement à titre indicatif. Informations détaillées sur la plaque signalétique

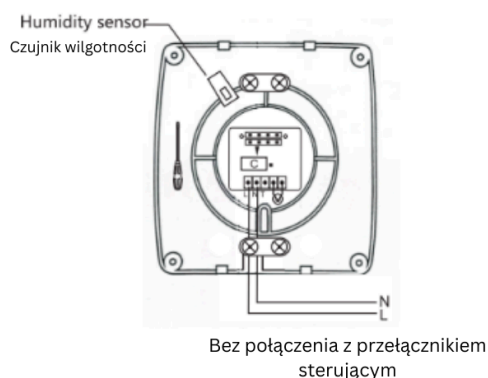
Model	Voltage	Power	Débit d'air	Bruit
100 mm (4")	110-120 V~, 60 Hz 220-240 V~, 50/60	12 W	105 m³/h	34 dB
150 mm (6")		21 W	255 m³/h	35 dB

3 Schéma

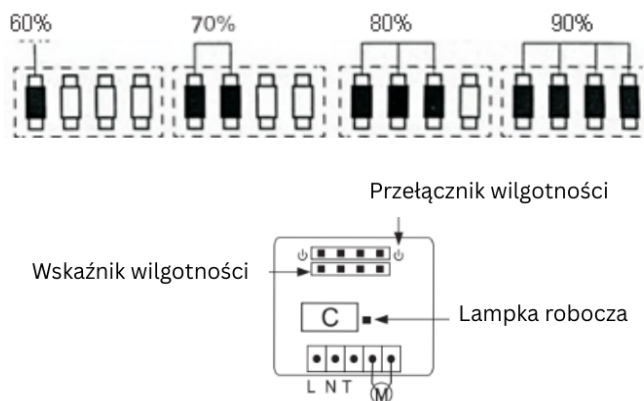


4 Notice de câblage

4.1 Capteur d'humidité



4.2 Système de capteur d'humidité permettant le réglage du niveau d'humidité

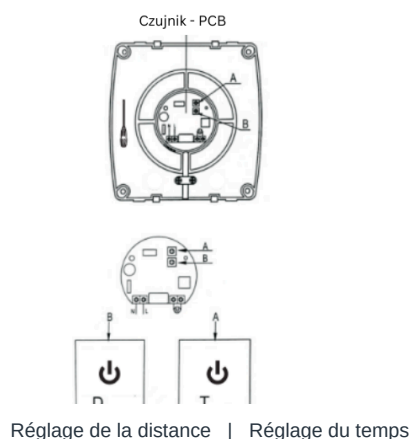


4.3 Notice de fonctionnement du capteur d'humidité

Lorsque le taux d'humidité dans la pièce dépasse le seuil du capteur d'humidité, compris entre 60% et 90%, le ventilateur d'extraction se met en marche automatiquement et fonctionne jusqu'à ce que l'humidité redescende au niveau réglé. Le ventilateur poursuit ensuite son fonctionnement pendant 1 à 30 minutes puis s'arrête.

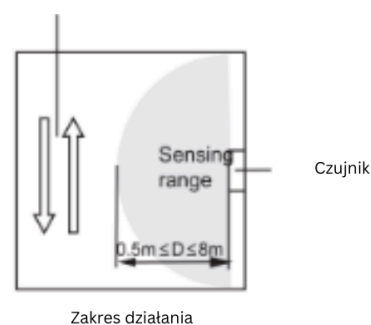
Le ventilateur d'extraction ne peut être commandé par l'interrupteur que lorsque le taux d'humidité est inférieur au seuil réglé du capteur d'humidité. Le ventilateur d'extraction peut être mis en marche pour éliminer les odeurs ; après son arrêt, le ventilateur d'extraction continue de fonctionner pendant 1 à 30 minutes.

5 Schéma de raccordement du détecteur de mouvement et notice



5.1 Spécification des paramètres de fonctionnement du système de détection de mouvement

Portée	Angle de détection	Durée	Temp. de service
de 0,5 à 8 m	180-360	1-30min	-15 do +40

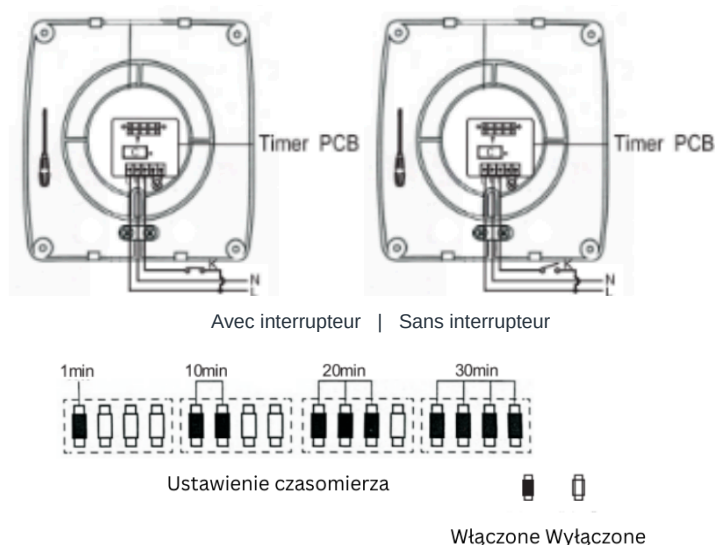


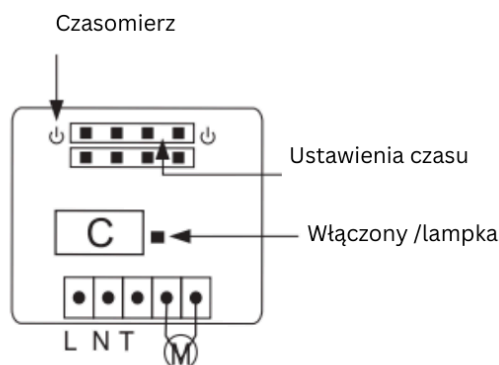
5.2 Système de détection de mouvement - notice

Le ventilateur équipé d'un détecteur de mouvement se met en marche automatiquement dès qu'un mouvement est détecté dans une plage de distance de 0,5 m à 8 m. L'angle de détection est de 180°X 360°. Il fonctionne jusqu'à l'arrêt du mouvement. Le ventilateur poursuivra son fonctionnement pendant 1 à 30 minutes, selon le réglage de la minuterie, puis s'arrêtera. La portée de détection peut être réglée de 0,5 m à 8 m. La portée de fonctionnement peut être réglée au moyen de la minuterie /temporisation/ et la distance au moyen de l'interrupteur (micro-bouton)

La distance réglée en usine est de 0,5 m et la minuterie de 1 min.

6 Capteur temporisé - schéma





6.1 Système de capteurs temporisés - notice

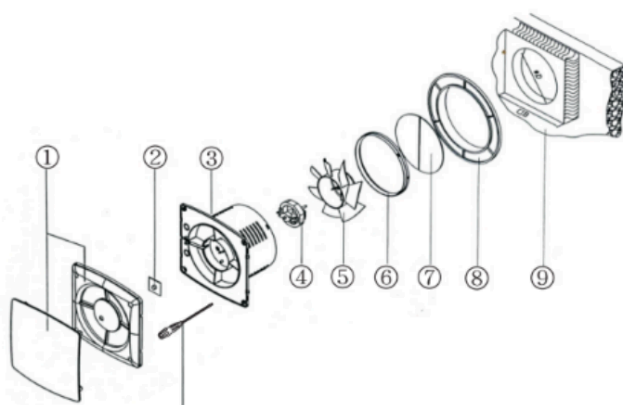
Sans raccordement de l'interrupteur

Pendant le fonctionnement du ventilateur, celui-ci fonctionnera selon le niveau réglé de la minuterie

Avec interrupteur de raccordement

Pendant le fonctionnement du ventilateur, le ventilateur se basera sur le niveau d'humidité réglé

7 Schéma d'installation



1. Panneau 2. PCB 3. Boîtier 4. Moteur 5. Pales du ventilateur
6. Cadre du volet 7. Volet 8. Bouchon 9. Châssis

8 Avertissements

8.1 Hauteur de montage : au-dessus de 2,3 m du sol.

8.2 N'installez jamais le ventilateur dans le plafond ou à un endroit où il serait exposé à des projections d'eau, à un excès de vapeur ou à une température élevée, projections, excès de vapeur ou température élevée. N'installez jamais de conduits dans une cheminée contenant des gaz toxiques.

8.3 Lors de l'utilisation de l'interrupteur pour commander la puissance, évitez d'allumer/éteindre fréquemment l'interrupteur. Coupez l'interrupteur si le ventilateur n'est pas utilisé pendant une période prolongée.

8.4 Évitez le retour d'air dans la pièce par une cheminée ouverte ou d'autres appareils à flamme nue.

8.5 En cas d'endommagement du câble d'alimentation, celui-ci doit être remplacé par un spécialiste du service de maintenance du fabricant ou par un personnel électricien spécialisé similaire, à l'aide d'un câble spécial, ou par le fabricant ou le service de maintenance.

8.6 Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou qui manquent d'expérience et de connaissances, sauf si elles sont surveillées ou ont reçu des instructions concernant l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil

8.7 Pour installer l'appareil, il convient d'utiliser un interrupteur omnipolaire. La distance entre les contacts ne peut être inférieure à 3 mm.

8.8 Il convient de monter une protection de l'ouverture de ventilation afin d'empêcher la pénétration d'eau et de nuisibles

9 Entretien

Un nettoyage régulier de l'appareil est indispensable, car les salissures accumulées peuvent entraîner une baisse de rendement, un déséquilibre des composants et une réduction de la durée de vie du ventilateur.

Avant d'entreprendre tout travail d'entretien ou de réparation :

- il convient de couper l'alimentation (tous les pôles),
- s'assurer qu'une remise en marche non autorisée de l'appareil est impossible.

Procédure de nettoyage :

- Débrancher les conducteurs et les protéger de tout contact.
- Démontez le ventilateur, puis retirez le volet, le couvercle et la turbine.
- Éliminer la poussière et les salissures à l'aide d'un chiffon doux ou d'un pinceau.
- En cas de salissures importantes, utiliser un chiffon légèrement humide additionné d'un produit nettoyant doux et neutre (un essai sur une partie non visible est recommandé).

Interdictions et précautions :

- Ne pas utiliser d'eau à une température supérieure à 50°C, d'essence, de benzène, de diluants, de solvants organiques ni d'outils tranchants.
- Ne pas laisser l'eau pénétrer dans le moteur.
- Ne laver aucun composant au lave-vaisselle.
- Les roulements ne nécessitent aucun entretien – ils ne doivent pas être lubrifiés.

Après le nettoyage :

- Sécher les pièces naturellement ou à l'aide d'un chiffon doux et sec.
- Remonter les éléments dans l'ordre inverse.
- Avant de rebrancher, s'assurer que l'alimentation est complètement coupée (tous les pôles).

Uwaga: L'appareil endommagé ou ses composants doivent être remplacés par des pièces neuves. La réparation du ventilateur doit être confiée à un service après-vente agréé et le remplacement du câble d'alimentation à un électricien habilité.

DECLARATION DES PERFORMANCES

Émetteur de la déclaration : ergowave sp. z o.o., ul. Malinowa 14H, 43-100 Tychy N° fiscal (NIP) :6463025040 | REGON :543175153

Importateur du produit :

VENTILATEUR : AIR100, AIR150, BIS100, BIS150

Pays d'origine : Chine

Déclaration de conformité

La société ergowave sp. z o.o. déclare que les produits ci-dessus :

- sont sûrs à l'usage,
- satisfont aux exigences définies dans la documentation technique du fabricant,
- et sont conformes aux directives en vigueur de l'Union européenne ainsi qu'aux normes techniques.

Caractéristiques et essais de conformité

1. Les caractéristiques d'usage du produit correspondent aux exigences techniques définies par la réglementation de l'UE en vigueur.
2. Les essais de conformité ont été réalisés conformément aux directives :

- Directive 2014/30/EU (CEM) : Normes harmonisées appliquées :
 - EN 60335-1:2012 +A1:2019+A2:2019+A11:2014+A12:2017+A13:2017+A14:2019+A15:2021
 - EN 60335-2-80:2003+A1:2004+A2:2009
 - EN 55014-1:2017+A11:2020, EN 55014-2:2015, EN 61000-3-2:2014, EN 61000-3-3:2013+A1:2019+A2:2021

Rapports d'essai : SPT220110M05001-C1; SPT220110M05001-C2

Lieu et date d'établissement de la déclaration : Tychy, 01.01.2026

CARTE DE GARANTIE

Garantie accordée à :

Date d'octroi de la garantie :

Numéro de facture / procès-verbal de réception :

Modèle de l'appareil/numéro de série :

1. Les produits bénéficient d'une garantie constructeur de 24 mois, à compter du jour de la vente.
2. En cas de réparation de l'appareil dans le cadre de la garantie, la période de garantie est prolongée de la durée de la réparation, comptée en jours entiers.
3. La garantie couvre les vices de fabrication cachés des produits.
4. La garantie ne couvre pas les dommages résultant :
 - d'un montage, d'une mise en service ou d'une utilisation incorrects, non conformes à la documentation technique de l'appareil,
 - d'un raccordement inapproprié ou d'une alimentation de l'appareil sous une tension différente de celle indiquée sur la plaque signalétique et/ou dans la documentation technique d'exploitation,
 - d'une exploitation dans des conditions non conformes à la destination et aux paramètres de construction (par ex. présence de graisses, de poussières, températures extrêmement hautes ou basses),
 - du grillage des moteurs électriques résultant du fonctionnement de l'appareil sans les protections thermiques exigées par la documentation technique d'exploitation,
 - d'un entretien inapproprié ou négligé parmi ceux prévus dans la documentation technique.
5. Les dommages constatés sur l'appareil couvert par la garantie doivent être signalés à :
ergowave sp. z o.o., ul. Malinowa 14H, 43-100 Tychy; email: office@ergowave.eu
6. La réclamation doit contenir :
 - le modèle de l'appareil,
 - le numéro de série,
 - la date de la réclamation,
 - la description du dommage,
 - la date d'achat,
 - une copie de la preuve d'achat.
7. Les réclamations sont traitées dans un délai de 30 jours à compter de la date de leur dépôt.
8. L'appareil doit être démonté, emballé de manière appropriée et expédié à l'adresse :
9. En cas d'acceptation de la réclamation, l'appareil sera réparé ou remplacé par un neuf et renvoyé à l'Acheteur. Les frais d'expédition sont pris en charge par le Garant.
10. Le Garant se réserve le droit de choisir le mode d'exécution de la garantie — réparation ou remplacement par un appareil neuf.
11. En cas de réclamation de garantie non fondée, l'appareil sera réparé et/ou renvoyé aux frais de l'Acheteur, après acceptation préalable par celui-ci des frais de réparation et d'expédition.
12. Toute réparation arbitraire ou modification de la construction des appareils entraîne la perte de la garantie.
13. La garantie n'exclut pas, ne limite pas et ne suspend pas les droits de l'Acheteur découlant des dispositions relatives à la garantie légale des vices de la chose vendue.

ATTENTION :

À l'issue de sa période d'utilisation, l'appareil doit être remis à un centre agréé de traitement des déchets ou au vendeur proposant le service de reprise des équipements électriques usagés.

Le tri correct des déchets et des appareils électriques prévient les effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine et permet en outre la récupération des matières premières et des économies d'énergie.

L'obligation de collecte séparée des équipements usagés est signalée par le symbole de la poubelle barrée apposé sur l'appareil.

L'élimination illégale de l'appareil est passible de sanctions administratives conformément aux dispositions légales en vigueur.

ergowave sp. z o.o. ul. Malinowa 14H, 43-100 Tychy, Polska, NIP:6463025040 | REGON:543175153

✉ E-MAIL : OFFICE@ERGOWAVE.COM

☎ TÉLÉPHONE : (0048) 533-319-109

www.ergowave.eu